

DEC150197DR01

**Décision portant délégation de signature à Madame Véronique LAUTIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3357 intitulée L'Image en anthropologie**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC140018DGDS du 13 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3357, intitulée « L'image en anthropologie », dont le directeur est Monsieur Jean-Paul COLLEYN ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Véronique LAUTIER, Ingénieur d'étude 1<sup>ère</sup> classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 janvier 2015

Le Directeur d'unité  
Jean-Paul COLLEYN

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014